

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu
des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59 modifié)

N° RA22-0197**Valable 5 ans à compter du 25 mars 2022**

Matériau présenté par : PEINTURES LAGAE
125 avenue Victor Hugo
93300 AUBERVILLIERS
FRANCE

Marque commerciale : LURIBOIS'O double face + PICADOR

Description sommaire :

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur planche de sapin de 10 mm d'épaisseur, sur panneau de particules de bois de 10 mm d'épaisseur et sur contreplaqué de 5 mm d'épaisseur.

La peinture est appliquée en une couche de 350 g/m² par face sur les deux faces du support et peut être revêtue sur la face soumise au rayonnement d'une peinture de finition acrylique ignifuge référencée PICADOR à raison de 150 g/m² humide.

Coloris : blanc (LURIBOIS'O) et divers (finition PICADOR).

Nature de l'essai : Essai par rayonnement

Classement(s) :

Appliquée	- Sur panneau de particules de bois ≥ 10 mm	M2
	- Sur tout bois massif d'épaisseur ≥ 10 mm	
	- Sur contreplaqué d'épaisseur ≥ 5 mm	

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée (article lavable, article non régénérable, pour usage intérieur exclusivement).

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-21-07133 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 octobre 2022

**Le Chef du Pôle essais Réaction au Feu
Etudes et Essais Feu**

Franck GOGUEL

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS